



FRANCE

A gauche, des propositions chocs pour bousculer l'école

ÉDUCATION

Un rapport propose de créer une agence pour « élaborer ce qu'on doit apprendre aux élèves ».

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

Ce sont des propositions faites sans agressivité, qui adressent une part de satisfecit aux réformes engagées depuis 2012 pour « refonder » l'école, mais qui, à quelques semaines de l'élection présidentielle, en disent long sur les dysfonctionnements actuels de l'Éducation nationale. Ces propositions ont été présentées mercredi à l'Assemblée dans le cadre du comité de suivi présidé par le député PS Yves Durand, composé de personnalités de différents horizons politiques.

Le rapport, présenté pour juger de la mise en œuvre de la loi Peillon de 2013 dite de « refondation » de l'école, est le deuxième du genre. Le premier, qui portait sur l'année 2015, avait conclu à la mise en œuvre « difficile », voire « extrêmement difficile » de la loi, évoquant

Le député Yves Durand insiste sur l'importance de « l'autonomie » des établissements.

notamment un « sentiment important de déception » chez les enseignants et la dilution de la priorité au primaire affichée en 2012. Ce premier rapport avait fait beaucoup de bruit, et provoqué une gêne au plus haut sommet de l'État.

Le deuxième rapport publié mercredi est, dans la forme, beaucoup moins offensif que le premier. « La



Yves Durand, rapporteur de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation. Photo Denis Allard/RÉA

loi sur la refondation de l'école s'applique, les moyens sont en cours d'affectation, et ils seront bien là à la fin 2017 », affirme Yves Durand. Il ya du mieux aussi sur les chantiers phares de la loi comme la priorité au primaire ou la formation des enseignants, indiquent les auteurs.

« Culture d'évaluation »

La critique est ailleurs, dans les recommandations des rapporteurs. Ils préconisent ainsi « la création d'une agence autonome des parcours scolaires et des formations » pour pallier les problèmes actuels du Conseil supérieur des programmes (CSP), créé par la loi de 2013 : « On voit très bien que l'indépendance du CSP n'en est pas une, glissait mercredi Yves Durand. Il faut en faire une agence à part entière. » Celle-ci s'inspirerait du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du Québec, qui choisit les thèmes et les partenaires des études qu'il mène sur l'état et les besoins de l'éducation, préconise des modes de formation des enseignants, et organise les évaluations sur les programmes et les formations avec des représentants de la société civile et du monde économi-

que. « Il faut que cette agence sorte du simple milieu de l'Éducation nationale », ajoute le député – et enseignant. Elle serait chargée « d'élaborer ce qu'on doit apprendre aux élèves ». Et pourrait accueillir, comme le CSE québécois, des représentants syndicaux, patronaux ou de la société civile. « Il faut que ce soit représentatif de la nation, et pas seulement des experts de l'Éducation nationale », insiste Yves Durand.

Il souligne aussi l'importance de transmettre « une culture de l'évaluation ». Et suggère de redonner au Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), créé par la loi Peillon, « la place que la loi lui assigne », à savoir un véritable rôle d'évaluation. Le parlementaire insiste aussi sur l'importance de « l'autonomie » des établissements, tout en maintenant « un cadre national ». « Il faut qu'on arrête de gérer l'Éducation nationale par la circulaire », ajoute-t-il.

De quoi poser les bases d'un vrai programme électoral pour l'école pour la gauche dans la campagne. Mais pour d'autres. Yves Durand a, lui, fait savoir qu'il ne serait pas candidat aux prochaines législatives. ■